

JOURNÉE DE SOUTIEN AUX PRISONNIERS DE VALENCE EN LUTTE.

« Voilà dix ans que je suis incarcéré. Le système pénitentiaire français se préoccupe plus de la modernité des nouvelles prisons que de la vie à l'intérieur. Je n'ai pas fait cette mutinerie que pour parler de Valence.

Ce n'est pas la seule prison de niveau 4 en France. Il y a un gros problème de communication dans ces prisons ». Romain Leroy, un des 2 inculpés pour la mutinerie de novembre 2016 au Quartier Maison Centrale de la prison de Valence.

L'affaire de Romain Leroy et José Torres fait écho à beaucoup d'autres : conditions de détention indignes, humiliations et violences quotidiennes, opacité sur les pratiques de l'administration pénitentiaire, revendications méprisées et balayées, répression de la moindre contestation... et nous parle aussi de la condition particulière faite aux prisonnièr-es longues peines emprisonné-es dans de toutes nouvelles prisons dont la modernité affichée ne sert pas une prétendue « humanisation des prisons » mais bien une volonté sécuritaire et répressive.

Cette affaire est une histoire de lutte, faite de revendications et de combats, dont celui pour se faire entendre.

« Si je casse juste une caméra dans le couloir, on m'enferme au mitard et personne dehors ne saura ce qui se passe ici, alors j'ai tout cassé et voilà, il y a des gens devant le tribunal, voilà la presse qui est venue au procès... quand les écrits ne font rien que reste-il à part les actes ? » RL

Les deux prisonniers ont été condamnés à 5 ans de prison ferme en première instance, peine exceptionnellement lourde.

Romain Leroy sera jugé en appel à Grenoble ce 14 juin prochain.

Solidarité avec les prisonniers en lutte ! Soyons nombreux et nombreuses pour soutenir Romain Leroy !

LE 10 JUIN 2017

À AHWAHNEE 21H56, BARBEUC VEGAN

(106 rue des Alliés. Bus C5. Stalingrad alliés)

19H, « SURPRISE PARTIE »,

TABLE DE PRESSE ET INFOS

20H, CONCERTS -

LA MANITA (RAP),

LE 107 LA CARRIE (RAP),

OPEN MIC,

MIX ELECTRO.

MERCREDI 14 JUIN

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRENOBLE

(place Firmin Gautier, tram B Palais de justice)

13H RASSEMBLEMENT, CONFÉRENCE DE PRESSE.

14H DÉBUT DE L'AUDIENCE.

LA BAF

(2 chemin des Alpines à Grenoble)

20H REPAS PARTAGÉ

DÉBRIEF DE LA JOURNÉE ET TABLE DE PRESSE.

PRIX LIBRE